



HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A à 20 % incluse)

Au 1^{er} janvier 2017

VENTES

Rémunération

Pourcentage et montant appliqué sur le montant de la transaction

	Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Locaux à usage commercial ou industriel	Terrains à bâtir
Entre 0 et 50 000 €	Forfait de 6000 €		
Entre 50 001 € et 80 000 €	7000 €		
Entre 80 001 et 150 000 €	7.5 % Avec un minimum de 7 000 €		
Au-delà de 150 001 €	6.5 % Avec un minimum de 11 000 €		

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre :

CHARGE DE LA REMUNERATION

LE MANDANT